

[clicanoo.re](https://www.clicanoo.re)

Horticulture : Une perte estimée de 6,1 millions d'euros à fin avril

4-5 minutes



La filière péi traverse une crise sans précédent (photos d'archives/L-Y.L).



La filière demande l'effacement des charges fiscales et sociales pendant la crise.

HORTICULTURE. Attention danger pour la filière péi de l'horticulture. Avec la crise sanitaire, l'UHPR estime que les pertes des exploitations pourraient se monter à 6,1 millions d'euros d'ici la fin avril. Elle réclame des mesures fortes de la part de l'État.

C'est un constat dramatique pour la filière. Depuis le début du confinement, les horticulteurs réunionnais ne peuvent plus produire car les serres, les ombrières et les sites sont remplis des productions invendues. Côté finance, le constat est tout aussi alarmant. *"Chaque semaine génère une perte des végétaux mûrs prêts à la vente et périssables pour 1 million d'euros et une perte d'exploitations de 2 millions d'euros"*, explique Patrice Fages, le président de l'Union des Horticulteurs et Pépiniéristes de La Réunion (UHPR). Des horticulteurs qui estiment leur perte globale à 6,1 millions d'euros à fin avril, et même 11,2 millions d'euros à fin mai (*période de forte vente sur l'année : muguet du 1er mai, fête des mères, pâques, NDLR*).

Une véritable inquiétude pour toute la filière. *"L'arrêt brutal de nos activités de commercialisation, dû au confinement, aura pour conséquences la liquidation pour certains, un manque à gagner important, des retards de livraison de fournitures et des difficultés de trésorerie."* Cette situation pourrait fragiliser une partie des 1 700 salariés qui travaillent au sein de la filière. L'UHPR estime la casse sociale à 340 licenciements.

"Il y a de nombreux impacts à long terme sur le calendrier de culture : avec l'occupation de la capacité de stockage, le renouvellement du stock est impossible. L'absence de certaine référence dans le courant de l'année est à prévoir", prévient Patrice Fages. Avec l'annulation des marchés forains et salons, il sera impossible d'écouler les stocks. *"Et pourtant, une partie des habitants s'adonne très largement aux activités de jardinage, alors même que les producteurs ne sont pas autorisés à commercialiser leur produit."*

Plusieurs demandes sont formulées par l'UHPR pour parer au confinement. Elle réclame l'autorisation de vente de végétaux dans les points de ventes alimentaires, la possibilité de vendre leurs productions horticoles périssables. *"Par exemple, du muguet en cours de production chez nos horticulteurs, les centaines de milliers d'orchidées, fleurs coupées, plantes à massifs, plants maraîchers, à jeter !"*, souligne Patrice Fages. De plus, la filière locale demande à l'État l'abandon total des charges sociales et fiscales pendant toute la période de crise. *"Il faut déclarer le département de La Réunion en état de catastrophe naturelle et obtenir le remboursement de nos pertes d'exploitation"*, demande le président de l'UHPR. Une filière qui continue de se mobiliser pour la reprise des actions et événements dès la fin du confinement.

Julien Delarue

["90 euros de revenu hebdomadaire"]

"Depuis le début de cette crise, le volume d'activité a permis de dégager en moyenne 90 euros de revenu hebdomadaire... La perte de chiffre d'affaires est estimée à 80 % pour un chiffre d'affaires moyen de 20 000 euros par an", explique un horticulteur. Le bilan est le même pour nombre d'entre eux. D'autres enregistrent des pertes sèches de 100 %. Des horticulteurs qui se plaignent du manque de clarté des aides nationales et régionales, mais aussi d'une *"marginalisation des produits horticoles alors que le contexte est propice aux craintes pour l'avenir de la filière"*, rappelle l'UHPR.

["Chiffre clé : 340"]

C'est le nombre de salariés de la filière qui pourraient être licenciés en raison de la crise sanitaire.

Ajouter un commentaire